

CONTRE LA HIERARCHIE POUR L'UNITÉ OUVRIÈRE

Nos ministres bourgeois eux mêmes sont obligés de le reconnaître : le coût de la vie a augmenté plus vite que prévu. En juin les prix avaient déjà atteint la cote prévue pour décembre. Ceci n'est pas nouveau. Le problème de l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs est encore à l'ordre du jour.

Il est clair que les contrats de progrès qui devaient pour le grand bien du capital permettre ce rattrapage dans le calme, ont fait faillite. Et nous ne surprendrons personne en répétant qu'aujourd'hui le rattrapage du pouvoir d'achat passe par la lutte et la mobilisation des travailleurs pour les augmentations de salaires.

QUELLES SORTES D'AUGMENTATIONS PROPOSENT LES SYNDICATS ?

Augmentation égale pour tous, ou augmentation hiérarchisée; augmentation à pourcentage égal ou pourcentage plus élevé aux catégories les plus défavorisées? Chacune de ces formules a ses partisans et chaque action revendicative sur les salaires amène de nouvelles discussions dans la plupart des entreprises.

Les syndicats ont aussi des positions divergentes sur ce problème :

- La C.F.D.T. fait de la démagogie pour grignoter des voix à la C.G.T. en proposant un pourcentage d'augmentation plus élevé aux "catégories les plus défavorisées". Mais ce n'est pas revendiquer 4,2% pour le manoeuvre et 4% pour le cadre (comme à l'EDF) qui diminuera l'écart de pouvoir d'achat entre les deux.

- A la C.G.T., la fraction du PCF qui la dirige, dans le cadre de sa politique du "plus grand rassemblement de toutes les forces anti-monopolistes pour réaliser la démocratie avancée",

POUR RENFORCER
L'UNITÉ:

AUGMENTATION
EGALE
POUR TOUS!

ne veut surtout pas s'attirer l'hostilité des cadres qui peuvent lui donner quelques bulletins de vote en plus. Elle est donc pour l'augmentation au POURCENTAGE égal pour tous, c'est à dire en fait pour le maintien et le renforcement de la hiérarchie. En effet, demander 5% pour un manoeuvre qui gagne 700F., c'est demander 35F. d'augmentation; par contre demander toujours 5% pour un cadre qui gagne 3000F., c'est demander 150F. d'augmentation. Résultat : la différence entre les deux salaires est passée de 2300 à 2315F. !!!